



Montréal, le 1^{er} novembre 2011

Lettre ouverte au Premier Ministre Jean Charest

Objet : Appui du Centre justice et foi aux étudiants et étudiantes s'objectant à la hausse des droits de scolarité décrétée dans le dernier budget du gouvernement.

Le Centre justice et foi, organisme de réflexion et d'analyse sociale, appuie les revendications des associations étudiantes collégiales et universitaires qui se mobilisent pour contrer la hausse des droits de scolarité décrétée dans le dernier budget du gouvernement. Cette hausse, si l'on tient compte des augmentations déjà consenties entre 2007-2008 et 2011-2012, fait passer le coût des études universitaires, en dix ans, de 1 668 \$ à 3 793 \$ par année, soit une augmentation de 127 %. Le Centre considère cette hausse injuste et injustifiée.

Même si le gouvernement assure qu'il reverra l'aide financière en conséquence pour les plus démunis, cela a tout de même pour effet d'en dissuader plusieurs de poursuivre des études. S'ajoutent alors à la pauvreté matérielle, la pauvreté intellectuelle et culturelle. La hausse des frais de scolarité ne fait peser aucune menace semblable sur les mieux nantis qui peuvent réaliser leurs ambitions sans contrainte. Leur inscription à des programmes d'études particuliers exigeant des frais de scolarité hors normes, comme ceux mis en place par l'université McGill, le démontre bien.

Le Centre est d'avis que ces hausses affectent également les étudiantes et les étudiants de la classe moyenne. Cela augmentera inévitablement leur niveau d'endettement s'ils ne bénéficient que de prêts d'études. De plus, elles font porter sur leurs parents un fardeau supplémentaire, compte tenu de l'obligation qui leur est faite de contribuer financièrement aux études de leurs enfants, sans compter la majoration des coûts qu'ils doivent absorber dans plusieurs domaines (logement, nourriture, électricité, transport, etc.). Une portion significative de la classe moyenne s'appauvrit présentement, on ne saurait l'oublier.

...2/

C'est le principe de l'accessibilité aux études avancées qui est mis en cause pour une part grandissante de la population, l'écart entre les riches et les pauvres se creusant toujours davantage. La hausse des droits de scolarité contribue à renforcer cette injustice.

Si, dans une perspective individualiste et consumériste, l'endettement pour les études est considéré comme un investissement pour un emploi futur mieux rémunéré, la formation des jeunes générations est d'abord un apport pour la société dans son ensemble : une société plus scolarisée est une société culturellement plus riche, en meilleure santé, dont les membres vieillissent mieux, une société plus compétente et créatrice. Le savoir est un bien collectif, un bien de civilisation, une richesse qui dépasse largement la mesure des revenus individuels. Favoriser l'accès au savoir doit être une priorité nationale, assumée collectivement. Il faut donc cesser de voir l'éducation comme un bien de consommation individuel, une «marchandise» comme une autre, sujette aux fluctuations du coût de la vie. L'État a le devoir d'en préserver l'accès au plus grand nombre.

Enfin, le Centre est d'avis que la hausse des frais de scolarité est injustifiée parce que d'autres mesures permettraient d'assurer aux universités un financement adéquat. Pour combler le manque à gagner, là comme ailleurs, le gouvernement aurait à sa disposition de multiples sources de revenus qu'il se refuse à exploiter.

Or, dans une perspective de justice sociale et d'équité, au lieu d'accroître le fardeau des étudiants, ne pourrait-on pas envisager une fiscalité vraiment progressive et revoir les échelons d'imposition pour être en mesure d'imposer davantage les hauts revenus ? Ne pourrait-on instaurer une taxation sur les produits de consommation de luxe et les produits nuisibles à l'environnement ? Ne devrait-on pas lutter contre l'évitement fiscal des entreprises et contrer l'évasion fiscale des individus qui fait perdre à l'État des revenus substantiels ? Enfin, n'est-il pas grand temps de lutter contre la collusion et la corruption en ce qui touche les contrats gouvernementaux, qui permettent à quelques-uns de s'enrichir à même les coffres de l'État au détriment du bien commun de l'ensemble de la population ? Pour cela, un réinvestissement dans la sphère publique s'impose.

Ces avenues ne sont ni nouvelles, ni originales : le Centre endosse ici les suggestions de nombreux groupes et organismes qui préconisent une société plus juste, assurant une meilleure distribution de la richesse et un rôle régulateur accru de l'État pour assurer à chacun, chacune une vie meilleure. Le Centre est solidaire de tous ceux et celles qui militent en ce sens, notamment les jeunes.

Élisabeth Garant,
Directrice générale du CJF

Christine Cadrin-Pelletier
Collaboratrice du CJF